

N° 10 octobre 2004

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-

Les quatre font

La Une

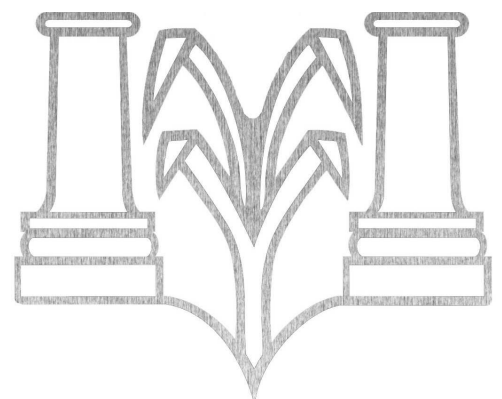
SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale de mai
- 4 Les zones à bâtir: le point
- 5 Entreposage des branches
- 8 Page ouverte à...



Eglise et place de l'école de Sâles

photo mise à disposition par M. Victor Oberson





MÉMENTO COMMUNAL

3 octobre 2004	loto féminin du FC La Sionge
10 octobre 2004	bénichon
24 octobre 2004	loto des vétérans du FC La Sionge
7 novembre 2004	loto du Chœur-mixte
14 novembre 2004	loto du camp de ski
8 décembre 2004	loto de la St-Nicolas, FC La Sionge
19 décembre 2004	loto des jeunes tireurs
26 décembre 2004	loto de la société de musique
1er janvier 2005	bal du cafetier
9 janvier 2005	loto de la société de gymnastique
23 janvier 2005	Championnat d'unihockey hommes
6 février 2005	Loto de la maîtrise
6 février 2005	Championnat d'unihockey dames
12 février 2005	Souper de soutien du FC La Sionge
18 et 19 février 2005	Soirée de la société de gymnastique
25 et 26 février 2005	Soirée de la société de gymnastique
27 février 2005	Loto des juniors du FC La Sionge

ANNONCES

Le centre d'information cantonal de Pro Senectute

présentera ses prestations offertes aux personnes de plus de 60 ans du district de la Gruyère,



**le jeudi 21 octobre 2004, à 14 h 30,
à l'Auberge de La Couronne à Sâles.**

Prestations:

consultation sociale, aide financière, sport, formation et moyens auxiliaires

Renseignements:

Pro Senectute du canton de Fribourg, Rue St-Pierre 10, 1^{er} étage, case postale, 1701 Fribourg

☎ 026/347 12 40

info@fr.pro-senectute.ch

Fax: 026/347 12 41

www.fr.pro-senectute.ch

La Bibliothèque Matulu, à Sâles,

cherche un féru d'informatique ainsi que des personnes bénévoles pour le service de prêt.

Renseignements et inscriptions:

Mme Hélène Moret, Sâles.

☎ 026/917 82 97





ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 11 MAI

Feu vert pour La Joretta

La dernière assemblée communale, suivie par une centaine de citoyens en mai écoulé, a apprécié un bénéfice d'exploitation de Fr. 13'423.-, pour l'exercice 2003, et avalisé la création d'une zone artisanale mixte à La Joretta, à Sâles.

Tandis que le budget 2003 prévoyait une perte de Fr. 93'526,95, le compte de fonctionnement 2003 boucle sur un bénéfice de Fr. 13'423,66, pour un total de produits de Fr. 4'130'738,55. A noter que quelque Fr. 100'000.- ont été attribués aux amortissements extraordinaires.

Ce résultat bénéficiaire est essentiellement dû à l'accroissement des recettes fiscales (+ Fr. 170'000.-) et au déficit moins élevé que projeté du Foyer St-Joseph.

Pour la première fois depuis la fusion, cet exercice comptable 2003 est influencé par le passage de notre commune en classe 5. Classe où, soit dit en passant, elle se maintiendra ces deux prochaines années (période 2005-2006).

Et les investissements?

Quant aux comptes d'investissements, ils ont bouclé sur un déficit de Fr. 384'822,45, pour un total de charges de Fr. 708'799,45. Dans les principaux postes, on signale la réfection de la route Romanens - Marsens (Fr. 141'309.-), la part à payer pour la reprise de la STEP de Romont (Fr. 190'000.-) et la première étape des travaux de rénovation de l'Auberge de la Couronne à Sâles (Fr. 136'273,15). La seconde ayant été effectuée cet été.

Fr. 750'000 pour La Joretta

Au cours de ces mêmes assises, les citoyennes et citoyens ont approuvé, par 71 voix contre 17, la création d'une zone artisanale mixte au lieudit La Joretta, à Sâles (à proximité des croisées). Cet aménagement (voir développement en page 4) répond à des

demandes croissantes que le Conseil communal de Sâles enregistre depuis plusieurs années. L'aménagement s'étalera sur 16'000 m², le maximum de surface que le canton de Fribourg nous accorde durant 15 ans. Investissement global: Fr. 750'000.-.

Le prix de vente a été fixé à Fr. 50.- le m² pour les personnes résidant depuis deux ans au moins sur le territoire communal ainsi que pour les ressortissants. Les non-résidents se verront, quant à eux, proposer un prix de Fr. 55.- le m². Précisons que l'Exécutif a fixé ce tarif pour couvrir les investissements et non pour dégager un juteux bénéfice. L'objectif étant d'offrir des emplois et de maintenir l'activité d'entreprises artisanales dans notre commune.

Administration communale: passage de témoin

Enfin, cette assemblée communale marquait le passage de témoin entre l'ancien et le nouveau personnel administratif. Outre Mlle Julie Savary (en 2^e année d'apprentissage de commerce), Mmes Carole Pittet et Anita Grandgirard fonctionnent respectivement en qualité de secrétaire et de boursière communales.

EN BREF

NOUVEAUX-NÉS

- **Menoud Lukas**, fils de Christian et Isabelle, Romanens
- **Reynaud Thibaud**, fils de David et Brigitte, Romanens
- **Wicht Laura**, fille de Christian et Chantal, Rueyres-Treyfayes
- **Menoud Camille**, fille d'Eric et Valentine, Sâles
- **Guisolan Simon**, fils de David et Martine, Romanens

DÉCHETS

Ramassage le mercredi

Nous vous invitons à déposer vos sacs de déchets munis de la vignette appropriée le matin-même du ramassage - soit le mercredi - plutôt que la veille au soir.

POPULATION OCTOBRE 2004

Nombre d'habitants	1280
Maules	252
Romanens	284
Rueyres-Treyfayes	137
Sâles	607
Nombre de votants	874



Zone de La Joretta, avril 2004





LE POINT SUR LES ZONES EN CHANTIER

Les travaux ont démarré à La Joretta

Après que les gabarits aient «poussé» sur le site de La Joretta, lieu qui abritera la prochaine zone artisanale mixte, conformément aux vœux de la dernière assemblée communale, les travaux de base ont récemment débuté. Le point.

La zone artisanale mixte de La Joretta s'étalera sur 16'000 m² pour un investissement maximal de Fr. 750'000.-. S'il a l'inconvénient de masquer partiellement la vue sur le village de Sâles et marque une emprise de 1,6 ha sur la surface agricole, ce site offre, en revanche, plusieurs avantages: préservation du centre de village ainsi que des zones résidentielles, sans oublier que les nuisances de circulation et autres pollutions sonores sont tenues à l'extérieur des zones habitées.

Les travaux préliminaires de construction des locaux communs des entreprises Luc Oberson Sàrl, à Sâles, et Alexandre



Zone de La Joretta avec les gabarits, septembre 2004

Oberson, maçonnerie à Rueyres-Treyfayes ont démarré à la mi-septembre. Ce projet s'étale sur quelque 5400 m².

D'autres entreprises manifestent leur intérêt

Les requêtes ont été introduites parallèlement à la demande de permis de construire pour le plan d'équipement de détails de la

Commune de Sâles. Ces travaux seront menés parallèlement aux aménagements de base de l'entreprise Oberson. A noter que la modification du plan d'aménagement local (PAL) a été approuvée le 18 août dernier.

Précisons enfin que d'autres entreprises locales ont, depuis, manifesté leur intérêt pour cette zone artisanale mixte.

ZONES À BÂTIR COMMUNALES

Plus que quatre parcelles de libre

Zones à bâtir communales: le point

Si les zones des Oches (Rueyres-Treyfayes) et Au Pâquier (Maules) affichent pour l'heure complet, quatre parcelles communales cherchent encore preneurs. Le point:

Romanens: Haut des Roches, 1 parcelle d'environ 1100 m².

Sâles: Les Mosses II, 2 parcelles d'environ 880 m²

Maules: La Rojère, 1 parcelle d'environ 800 m².

De leur côté, des propriétaires privés disposent également de parcelles à bâtir.

Renseignements auprès de l'administration communale (tél. 026/917 83 50).

Précisons que le nouveau projet de plan d'aménagement local, qui fait suite à la fusion, doit dégager des zones de construction pour les 15 prochaines années.

Travaux en cours à La Rojère à Maules

Les travaux relatifs à l'équipement de La Rojère (zone située derrière l'école de Maules) ont démarré à mi-mai dernier. Ils suivent normalement leur cours.

Concernant la construction du futur abri PC de Maules, prévu dans la même zone, un arrangement doit encore être trouvé à la suite d'une ultime opposition.

Précisons qu'une parcelle communale, pouvant accueillir une villa familiale, est encore libre.





GESTION DES DÉCHETS

Déchiquetage des branches à Romanens

Depuis quelques semaines, un endroit destiné au déchiquetage des branches a été aménagé à Romanens.

L'entreposage pour le brûlage des branches au-dessus de Maules est fermé. A cause de nombreux abus, le Service de l'environnement a prié les autorités communales de clore le site. En contrepartie, un endroit d'entreposage de branches a été récemment aménagé à Romanens, à l'entrée de la route des Bugnons (route Romanens – Marsens), peu avant l'ancienne décharge de Romanens.

Les citoyens de la Commune de

Sâles ont la possibilité de déposer leurs branchages. Toutefois, nous vous invitons à suivre scrupuleusement les indications du panneau se trouvant à l'entrée de la zone d'entreposage, afin de favoriser l'accès d'un véhicule avec remorque.

Restrictions

Ces branches seront déchiquetées à l'aide d'un broyeur et non brûlées. Aussi, est-il strictement interdit d'y laisser du plastique, fil de fer ou tout autre objet pouvant entraver le bon déroulement du déchiquetage. Les autorités comptent sur la bienveillance et la discipline de chacun.

Déchetteries ouvertes: discipline!

Soucieux de maintenir les déchetteries de Maules, Romanens et Rueyres-Treyfayes, le Conseil communal invite à la discipline. Il vous prie de bien vider l'air des bouteilles de pet, de les écraser, puis de les refermer avec la capsule. Rappel: les

bouteilles de vinaigre, d'huile, etc. ne doivent pas être mélangées avec le pet.

Guide encarté

N'apportez que les objets destinés à ces déchetteries dites ouvertes. A ce titre, nous vous renvoyons au «Petit guide des déchets» encarté dans le présent bulletin. Celui-ci subira une mise à jour régulièrement. Il vous indique la destination des différents déchets ainsi que les diverses taxes y relatives. Nous vous rappelons que la déchetterie de Sâles, ouverte chaque vendredi (de 15 h à 17 h) et samedi (de 9 h 30 à 11 h 30), accepte les objets dits encombrants.

Amende

Les contrevenants mettant en danger l'environnement et la sécurité, seront dénoncés et passibles d'amende.

Année de l'eau:

3 tonnes récupérées

Dans le cadre de la journée scolaire consacrée à l'Année de l'eau, trois tonnes de déchets divers (!) ont été extraits exclusivement des cours d'eau de la Commune de Sâles, en juin dernier, par les classes primaires et enfantines de notre cercle. Le Conseil communal saisit l'occasion d'enrôler enseignants et élèves dans une immense gerbe de remerciements. «Parmi les déchets récupérés, bon nombre de détritiques avaient plus de 10 ans, constate un conseiller communal. Nous avons relevé très peu de d'objets récents.»

EN BREF

SECRETARIAT, CAISSE COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026/917 83 50

Fax 026/917 84 77

e-mail: adm.sales@bluewin.ch

site internet: www.commune-sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 14 h – 17 h

Mercredi 16 h – 19 h

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

☎ 026/912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026/917 82 96

ÉTAT CIVIL DE LA GRUYÈRE

Office de l'état civil de la Gruyère, Avenue de la Gare 2, 1630 Bulle

☎ 026/305 75 50

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,
Rueyres-Treyfayes

☎ 026/917 82 14

Contacts: ☎ 026/912 17 23 ou
079/778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

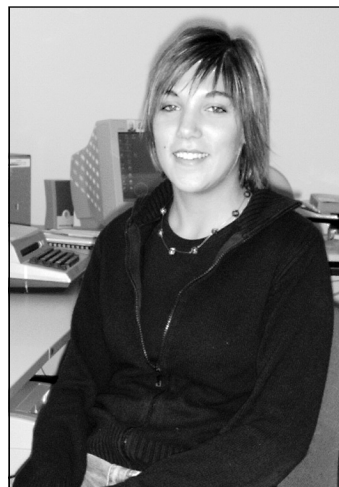
Vendredi: 15 h 00 - 17 h 00

Samedi: 9 h 30 - 11 h 30



ADMINISTRATION COMMUNALE

Trois dames aux commandes



De gauche à droite: Mme Anita Grandgirard (boursière), Mme Carole Pittet (secrétaire), Mlle Julie Savary.

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Comme ces années dernières, M. Alexandre Castella, de Sommentier, propose une livraison de sapins de Noël.

Chaque commande offrira une manne bienvenue dans la tirelire du Camp de ski du Cercle scolaire de Sâles. Nous vous indiquerons dans le prochain bulletin communal la date, le lieu et l'heure de la distribution des sapins.

Quatre espèces à disposition:

N°1	Epicea 4	grandeur 120 à 200 cm	Fr. 15.–
N°2	Blanc (Nordmann 2e qual.)	grandeur 120 à 200 cm	Fr. 20.–
N°3	Bleu (pungens)	grandeur 120 à 200 cm	Fr. 20.–
N°4	Nordmann I	grandeur 120 à 150 cm	Fr. 30.–

CONFIRMATION DE COMMANDE

Nom:

Prénom:

Adresse:

Espèce N°:

Nombre d'arbres:

Nous vous prions **de vous présenter avec votre coupon de confirmation de commande** le jour de la distribution des sapins .

Merci de votre collaboration!

BULLETIN DE COMMANDE

Nom:

Prénom:

Adresse:

Espèce N°:

Nombre d'arbres:

Retour du bulletin de commande **au plus tard le samedi 30 octobre 2004.**

Administration communale, CP 12
1625 Sâles





TROTTOIR DE ROMANENS

Un collecteur EC en fort mauvais état

Lors des travaux préparatoires du trottoir de Romanens, il est apparu que le collecteur d'eaux claires est en piteux état. Coût supplémentaire: Fr. 240'000.–.

Dans la perspective de la construction du futur trottoir devant relier le centre village à l'école de Romanens, les travaux préparatoires ont démontré le piteux état d'un collecteur d'eaux claires (EC) traversant la route Romanens – Rueyres-Treyfayes, en contrebas de la laiterie de Romanens. D'après l'expert mandaté, il apparaît que ledit collecteur est partiellement détruit et surtout sous-dimensionné par rapport à l'échelle des catastrophes naturelles édictée par le Service de l'environnement (section eaux et endiguements).

Réfection parallèle

Aussi, le Conseil communal a-t-il opté pour une réfection de ce collecteur. A des fins d'économie, elle



Route en direction de la laiterie de Romanens

s'effectuera parallèlement à l'aménagement du trottoir.

«Dès le moment que nous avons connaissance de ce type de problème, l'Exécutif a l'obligation légale d'entreprendre les travaux nécessaires», précise le syndic Olivier Allaman.

Cette désagréable surprise entraînera un coût supplémentaire de l'ordre de Fr. 240'000.–. Ce montant sera entièrement couvert par la demande de récupération de la TVA sur les travaux d'épuration que la Commune a adressée à l'administration fédérale à Berne.

SONDAGE DE LA PETITE ENFANCE

Demande insuffisante dans La Sionge

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire relatif aux besoins en places d'accueil de la petite enfance.

Après le dépouillement opéré conjointement avec les Communes de Vaulruz et Vuadens, il est apparu que la demande d'enfants nécessitant une place d'accueil dans le Bassin de La Sionge n'était pas suffisante pour la mise en place de nouvelles structures.

Aussi, la Commune de Sâles a-t-elle pris contact avec l'Association des Mamans de jour de la Gruyère

dans le but de trouver des solutions, tant pour l'accueil de la petite enfance que pour l'accueil extrascolaire.

Par ce biais, nous espérons ainsi que vous trouverez l'aide dont vous avez besoin.

L'école maternelle de Sâles (Les Lapins bleus) et la Garderie des Petits Nains de La Sionge essaient elles aussi de répondre à vos demandes.

Pour les accueils en crèche, la Commune contracte des conventions individuelles avec les structures d'accueil.

Devenez maman de jour!

Enfin, si vous êtes une maman, un grand-maman et que vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à cette tâche (devenir maman de jour, accueillir un enfant pour le dîner ou pour les devoirs), c'est avec plaisir que l'Association des Mamans de jour vous renseignera.

Association des Mamans de jour de la Gruyère

rue Lécheretta 1

Bulle

(tél. 026/912 33 65)





PAGE OUVERTE AU... FC LA SIONGE JUNIORS

Un bel élan d'enthousiasme

Avec 120 jeunes et ados (dont 22 filles), répartis dans huit équipes (plus l'école de foot), la section juniors du FC La Sionge carbure à plein régime. Devant pareil enthousiasme, le comité doit gérer de nombreux soucis logistiques (équipements, transports, terrains, etc.). Entretien avec Gérald Charrière, président de la section juniors du FC.

- Avec 120 joueurs, la section est bien fournie.

Saison après saison, le nombre fluctue guère. Cet été, sept juniors A ont été incorporés en équipe fanion vu que nous devons faire face à des arrêts et départs. C'est une chance de pouvoir compter sur un important contingent de juniors.

- Trouvez-vous facilement des entraîneurs pour entourer ces jeunes?

Nous rencontrons quelques difficultés. Beaucoup sont des footballeurs et leur enfant joue. Plus on monte dans les catégories, plus il est difficile de trouver des entraîneurs. Beaucoup cumulent les entraînements. Deux soirs par semaine, ils s'occupent de leurs juniors, avant de suivre la séance avec la 1^{re} équipe. C'est



L'école de football du FC La Sionge

très méritoire.

- Estimez-vous les infrastructures de Sâles et Vaulruz suffisantes?

Il devient très difficile de jongler avec les horaires de chaque équipe, sans compter les actifs et vétérans. Pour les entraînements comme pour les matches. Une surface supplémentaire ne serait pas de trop à Sâles. D'autant plus que nous essayons, dans la mesure du possible, de préserver le terrain principal.

- Formulez-vous des objectifs précis aux entraîneurs?

Non, le comité n'intervient pas à ce niveau. L'objectif global d'une section juniors, c'est d'être un

réservoir pour le club. Les entraîneurs déterminent eux-mêmes leurs objectifs. Ils choisissent le degré de jeu en regard du potentiel de leurs protégés.

- Près d'une quarantaine de filles jouent sous les couleurs du FC La Sionge. Comment expliquez-vous pareil engouement?

Nous sommes la seule section juniors pour filles de la Gruyère et de la Veveysse. Ces demoiselles sont motivées et ont un très bon esprit de camaraderie. Question de volonté, elles pourraient parfois en montrer aux garçons.

- Enfin, quelle part du budget global est consacrée aux juniors?

Sans connaître les chiffres exacts, la part est très importante. On souffre! Il faut compter les équipements (lavage et renouvellement des maillots), le matériel, l'entretien des terrains et les transports. Les entraîneurs ne touchent qu'un dédommagement substantiel qui, la plupart du temps, ne couvre même pas leurs frais.

GL

FC La Sionge, section juniors (14 entraîneurs)

Ecole de football:	15 enfants
Juniors F:	16 enfants (2 équipes)
Juniors E:	20 enfants (2 équipes)
Juniors D9:	18 joueurs (1 équipe)
Juniors C:	15 joueurs (1 équipe)
Juniors B (complétés avec le groupement de la Veveysse):	15 joueurs, dont sept du FC La Sionge
Juniors A:	six joueurs du FC La Sionge évoluent à Châtel
Juniors filles B9:	22 filles (1 équipe)

Pour information: le FC La Sionge compte également une équipe fanion en 4^e ligue, une 2^e équipe (football à 7), une équipe seniors/vétérans et une équipe de football féminin en 2^e ligue.